

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 décembre 2014

La Cour des comptes publie son 171^e Cahier

La Cour des comptes a transmis son 171^e Cahier à la Chambre des représentants. Dans ce Cahier, elle présente ses observations sur les comptes de l'exercice 2013. Elle commente aussi l'application du système de comptabilisation Fedcom. Son Cahier réunit également des audits portant sur la gestion financière et comptable, sur les marchés publics ainsi que sur la gestion des ressources humaines de l'État. Enfin, la Cour des comptes examine à nouveau l'impact financier des mesures d'aide prises dans le cadre de la crise financière.

Le texte intégral du 171^e Cahier de la Cour des comptes et la synthèse sont disponibles sur la page d'accueil du site de la Cour (www.courdescomptes.be).

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.